

Le corps en mouvement : les relations entre l'action, l'intention et le mouvement corporel

Autor(en): **Dokic, Jérôme**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **42 (1992)**

Heft 3: **Philosophie de l'action**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-381484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CORPS EN MOUVEMENT: LES RELATIONS ENTRE L'ACTION, L'INTENTION ET LE MOUVEMENT CORPOREL*

JÉRÔME DOKIC

Résumé

Cet essai est une investigation de la nature ontologique de l'action. Contre le point de vue «internaliste» selon lequel l'action se déroule dans un monde psychologique séparé des changements non psychologiques qui en résultent, je tente de démontrer que l'action est un processus de contrôle essentiellement «psycho-physique». Plus précisément, je dégage une structure naturelle de l'action en définissant deux types différents de contrôle. La description de cette structure et l'introduction de la notion générale de contrôle contribuent, je l'espère, à clarifier la question de savoir en quel sens l'esprit peut «changer le monde».

Introduction

Parmi les problèmes fréquemment débattus sur la scène philosophique aujourd'hui, on trouve celui de la «causalité mentale», signalé par la question de savoir *en quel sens* l'esprit peut «changer le monde». Pour le philosophe de l'action, le problème consiste à élucider la nature des connexions entre un événement (au moins partiellement) psychologique, à savoir l'action, et un changement physique extérieur. Par «changement extérieur», j'entends seulement un changement *distinct* de l'action elle-même.

Dans ce contexte, on fait généralement intervenir des événements d'au moins trois types différents:¹ (i) l'action proprement dite, (ii) le mouve-

* Je remercie Roberto Casati, Eros Corazza, Richard Glauser, Jean-Pierre Leyvraz et Kevin Mulligan d'avoir commenté une version de ce texte.

¹ Cf. la présentation de J. HORNSBY, «Bodily Movements, Actions, and Mental Epistemology», in: P. FRENCH *et al.* (éds), *Midwest Studies in Philosophy*, X, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1986, sec. II.

ment corporel et (iii) ce qu'il est convenu d'appeler la *tentative*. L'action est un événement typiquement décrit par un verbe d'action transitif, comme dans la phrase «Il bouge son doigt». Le mouvement corporel est un événement typiquement décrit par le corrélat intransitif d'un verbe d'action, comme dans la phrase «Son doigt bouge». Enfin, la tentative est un événement typiquement décrit par le verbe «essayer», comme dans la phrase «Il essaie de bouger son doigt».

Dans la section 1, je présente les grandes lignes d'une conception assez courante de l'action, défendue par exemple par J. Hornsby. Dans la perspective «internaliste» de Hornsby, l'action n'est autre qu'une tentative qui *précède* et *cause* le mouvement. Toutefois, nous verrons que la conception internaliste n'est pas entièrement satisfaisante, sa faiblesse principale résidant dans le caractère contingent de la connexion entre l'action et le changement extérieur qui l'accompagne: étant donné une action particulière (par exemple, une action de bouger le doigt) qui engendre un changement extérieur déterminé (par exemple, un mouvement du doigt), la *même* action (au sens numérique) aurait pu se produire sans être accompagnée d'un mouvement du doigt ou d'ailleurs d'un changement extérieur quelconque.

Dans les sections 2 et 3, je vais explorer une hypothèse radicalement opposée à la perspective internaliste; d'après moi, l'action est un événement psychologique qui entraîne *essentielllement* un changement extérieur. Une autre façon d'exprimer la même hypothèse consiste à affirmer que l'action est ontologiquement dépendante de l'existence d'un changement extérieur — c'est ce que j'appelle plus loin la Thèse de la Dépendance. Cette thèse, loin de lever tous les mystères inhérents à la causalité mentale, fournit un point de départ prometteur, d'après moi, pour qui cherche à comprendre le caractère «psycho-physique» de l'action. (Notez que la Thèse de la Dépendance est logiquement plus faible que la proposition selon laquelle l'action entraîne *essentielllement* un changement *corporel*. Cette proposition implique notre thèse, mais la converse n'est pas vraie. Il y a plusieurs raisons de s'en tenir à la thèse la plus faible, et j'en donnerai une au moment opportun.)

La Thèse de la Dépendance découle d'une conception de l'action comme un processus étendu dans le temps et normalement fondé sur la perception. Cette conception nous permettra, à partir de la section 4, de dégager une *structure* fondamentale de l'action, négligée par la plupart des travaux récents sur le sujet. Cette structure est introduite par référence critique à la théorie de John Searle. Dans les sections 5 et 6, j'explique de manière plus approfondie les éléments de cette structure, à savoir l'intention volitive et l'intention dynamique, avant de conclure cet essai (section 7).

1. La conception internaliste de l'action

Le point de départ de la conception internaliste de l'action développée par Hornsby est la thèse de D. Davidson, bien connue, d'après laquelle la même action peut admettre plusieurs descriptions transitives selon ses conséquences causales². Par exemple, en supposant que mon action de briser une glace d'alarme cause un certain résultat, à savoir le bris de la glace, l'énoncé «Je brise la glace» implique l'existence de *deux* événements liés causalement entre eux, le premier étant mon action proprement dite et le second le résultat de mon action, qui peut être décrit par un participe passé intransitif («La glace est brisée»).

Davidson qualifie l'action proprement dite, susceptible de causer un résultat déterminé, de «primitive», en ce sens qu'elle ne doit pas être analysée en termes de relations causales avec d'autres *actions* du même agent. Ainsi, si j'alerte les pompiers en brisant la glace, et si je brise la glace en lui administrant un coup de poing, j'accomplis une seule action, dont certaines conséquences causales sont pertinentes pour la redécrire, le cas échéant, comme une action de briser la glace ou comme une action d'alerter les pompiers. Cette thèse permet à Davidson de conclure que «toutes les actions primitives sont des mouvements corporels»³.

Hornsby défend l'idée supplémentaire suivant laquelle l'action primitive est une tentative, de sorte que d'après elle, toutes les actions sont des tentatives. L'argument général qui peut être invoqué en faveur de cette idée semble découler naturellement de la perspective adoptée par Davidson: s'il est vrai que dans certains cas, un agent peut essayer de lever son bras et y réussir, et que dans ce cas, il lève son bras en essayant de le faire, les descriptions «lever son bras» et «essayer de lever son bras» décrivent, dans la situation envisagée, une seule et même action⁴.

La conception internaliste de Hornsby est une extension de ces prémisses (quasi) davidsoniennes au mouvement du corps lui-même. Le mouvement corporel, d'après Hornsby, est déjà une conséquence causale de l'action. Par exemple, si je lève mon bras, il y a deux événements liés causalement entre eux, le premier étant une tentative et le second le résultat de cette tentative, décrit par un participe passé intransitif («Mon bras est levé»). Dans la perspective de Hornsby, le rapport entre l'action et le

² Cf. DAVIDSON, «Agency», in *Essays on Actions and Events*, Oxford, OUP, 1980; HORNSBY, *art. cit.*, et son livre *Actions*, Londres, RKP, 1980.

³ DAVIDSON, *art. cit.*, p. 49. Comme l'a fait observer Hornsby, le terme «mouvement corporel» est ambigu dans l'énoncé de cette conclusion; il a une signification transitive et intransitive, et seule la signification transitive rend la conclusion plausible (HORNSBY, *op. cit.*, ch. 1).

⁴ Cf. HORNSBY, *art. cit.*, p. 277.

mouvement corporel n'est pas différent, du point de vue ontologique, de celui entre l'action et ses conséquences extra-corporelles. L'action précède causalement ses conséquences corporelles, de sorte que Hornsby est en mesure de résumer sa position en termes provocateurs: «toutes les actions se produisent à l'intérieur du corps» (*op. cit.*, p. 14) et donc «les actions sont des événements internes» (*op. cit.*, p. 45).

Il reste enfin la question de savoir si une tentative avortée, c'est-à-dire une tentative qui ne cause aucun mouvement corporel, est quand même une *action*. Hornsby répond par la négative (*op. cit.*, ch. 3), mais nous présentons dans la section 3 un argument justifiant une réponse positive. Qu'il suffise pour l'instant de noter que la réponse de Hornsby désavoue la possibilité d'une *ontologie* de l'action. Si le fait qu'un événement est une action dépend de ses propriétés extrinsèques (en l'occurrence, de ses conséquences causales), alors aucun événement n'est intrinsèquement une action.

2. Les conceptions atomiste vs progressiste de l'action

Olav Gjelsvik soulève l'objection suivante contre la conception internaliste de l'action:

«Si les actions précèdent et causent les mouvements corporels, les actions semblent être repoussées dans l'espace et dans le temps jusqu'à un point où elles sont menacées de disparaître complètement.»⁵

Gjelsvik commence par faire observer que selon la conception internaliste, la majorité des éléments de la chaîne causale qui mène de l'action aux mouvements corporels (par exemple, certains événements cérébraux et la contraction des muscles — en fait, *tous* les événements physiques de cette chaîne, si la conception est associée à une théorie dualiste des rapports entre le corps et l'esprit) sont déjà des effets de l'action. Par conséquent, la durée d'une action est elle-même extrêmement restreinte, dans l'hypothèse qu'un événement se termine au moment où son effet commence. La durée pendant laquelle se déroule l'action semble être réduite à un point temporel.

De toute évidence, cette conséquence est contre-intuitive. Supposons que vous fermiez le poing. Combien de temps dure votre action? Aussi longtemps, sommes-nous tentés de répondre, que votre poing met à se fermer. Comme le fait remarquer Gjelsvik, lorsqu'il s'agit de déterminer l'extension temporelle d'une action, nous prédisons naturellement une certaine asymétrie entre le mouvement corporel et les effets extra-corporels

⁵ «On the Location of Actions and Tryings: Criticism of an Internalist View», in *Erkenntnis*, 33, 1990, p. 39; cf. aussi FRED DRETSKE, *Explaining Behaviour*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1988, pp. 16-18.

en termes desquels nous pouvons redécrire, le cas échéant, l'action. Quoi qu'il en soit, il semble que les actions aient une durée dans le temps qui *dépasse* celle d'événements déjà considérés comme des effets dans la perspective internaliste.

Si la perspective internaliste n'est pas sensible à l'asymétrie susmentionnée, elle n'implique pas, comme le pensent plusieurs commentateurs⁶, que la relation entre la volonté et le corps soit la même que la relation entre un capitaine et son bateau. En fait, Hornsby distingue entre une notion *causale* et une notion *téléologique* d'action primitive, afin d'expliquer la donnée selon laquelle l'agent entretient avec son corps une relation privilégiée: il a normalement la capacité acquise de mouvoir son corps *directement*⁷. De même, le défenseur de l'approche internaliste peut (et doit) faire intervenir, par exemple, les notions de schéma corporel et de perception proprioceptive, pour expliquer la place privilégiée du corps dans l'action, ainsi que la donnée familière selon laquelle le contenu de la volonté est limité aux actions que l'agent est *capable* d'entreprendre⁸.

Les considérations temporelles invoquées par Gjelsvik ne sont pas suffisantes, donc, pour critiquer la perspective internaliste sous le rapport des relations entre l'esprit et le corps. Ce point est important, me semble-t-il, dans la mesure où il affaiblit considérablement l'objection temporelle telle que Gjelsvik la présente, qui repose uniquement, en fin de compte, sur la force de nos intuitions.

Dans le reste de cette section, je vais essayer de démontrer que l'objection temporelle peut être considérablement renforcée, de sorte que les propriétés reconnues à l'action dans la perspective internaliste deviennent franchement problématiques.

Quelles sont les différences pertinentes, du point de vue de la tentative, entre un agent paralysé et un agent en condition normale qui essaient de se déplacer? Ce qui fait défaut à l'agent paralysé, ce sont (au moins) (i) des impressions kinesthésiques particulières, et (ii) une impression de rétroaction. Il est naturel de décrire une des différences entre les deux cas en disant que la tentative de l'agent paralysé n'est pas *contrôlée* par la perception — du moins proprioceptive. L'agent en condition normale, en revanche, accomplit une action continuellement ajustée par le mouvement corporel qui l'accompagne. Comment expliquer la notion d'action contrôlée par la perception dans la perspective internaliste?

⁶ Cf. GJELSVIK, *art. cit.*, pp. 46-47; G. WATSON, «Review of J. Hornsby's *Actions*», in *The Journal of Philosophy*, LXXIX, 1982, p. 467; C. MCGINN, *The Character of Mind*, Oxford, OUP, 1982, p. 89.

⁷ Cf. HORNSBY, *op. cit.*, ch. 5 et 6.

⁸ Dans la section suivante, je propose une interprétation plus précise de cette donnée.

La situation est la suivante. Supposons qu'un agent en condition normale essaie de saisir un verre placé devant lui. Appelons la première tentative impliquée dans cet effort T_1 . T_1 cause un mouvement corporel déterminé, qui cause à son tour les impressions kinesthésiques correspondantes. S'il s'agit d'une action normale fondée sur la perception, ces impressions sont pertinentes pour la direction future du mouvement de saisie. Or il y a deux possibilités en cet endroit. Ou bien les impressions kinesthésiques modifient causalement le contenu de la tentative originaire, T_1 , ou bien elles causent une nouvelle tentative T_2 , douée d'un nouveau contenu ajusté aux circonstances effectives, et ainsi de suite jusqu'à la fin du mouvement. Pour des raisons qui vont apparaître dans ce qui suit, j'appelle *atomiste* la conception de l'action d'après la seconde option, et *progressiste* celle qui sous-tend la première option.

A. D. Smith semble favoriser la conception atomiste, lorsqu'il discute en passant le phénomène de la rétroaction⁹. D'après lui, ce phénomène démontre, non pas que les tentatives sont dépendantes, en un certain sens, des mouvements corporels qui les suivent, mais que des mouvements corporels comptent comme des *antécédents* naturels de certaines tentatives. D'après cette option, le mouvement le plus simple est expliqué par une succession de tentatives autonomes, mais étroitement liées (causalement) entre elles, et douées d'un contenu propre. La durée des «atomes de volonté» de cette chaîne se réduit, dans cette conception, à un point temporel.

Comme on peut s'y attendre, il y a plusieurs problèmes inhérents à la conception atomiste de l'action.

Premièrement, la notion d'une chaîne d'atomes de volonté s'accorde mal avec la phénoménologie ordinaire de l'action. Certains comportements volontaires, comme le mouvement du bras en direction d'un objet perçu, ont une simplicité phénoménologique qui n'est pas représentée dans la conception atomiste. Ces comportements sont des «noyaux de signification», selon l'expression de Merleau-Ponty¹⁰, dans la mesure où ils sont (apparemment) simples du point de vue de la volonté; ils marquent, pour ainsi dire, le rythme volitif de l'agent. La «silhouette» caractéristique des actions, dépendante des capacités innées et acquises de l'agent, reste inexpliquée. Même si l'action était en fait constituée d'atomes de volonté, il faudrait postuler, semble-t-il, une tentative de second ordre, afin de rendre compte de la donnée phénoménologique en question. Mais cette «Gestalt» volitive aurait une durée aussi importante que celle du mouvement corporel

⁹ Cf. «Agency and the Essence of Actions», in *The Philosophical Review*, vol. 38, No. 153, 1990, p. 408.

¹⁰ Cf. *La structure du comportement*, Paris, PUF, 1942.

qui l'accompagne, et ne pourrait pas en être simplement la cause efficiente, contrairement à ce que préconise le défenseur de l'approche internaliste.

En second lieu, et de façon plus conséquente, la perspective atomiste rencontre le problème de caractériser l'autonomie des atomes de volonté, et en particulier celle de leur contenu. Notez avant tout que le contenu d'un atome de volonté dépend (au moins) de deux facteurs: le contenu des atomes précédents, et les informations sensorielles (par exemple kinesthésiques) concernant les effets corporels de ces atomes. Or quel est le contenu d'un seul de ces atomes? Supposons qu'il concerne l'exercice d'une certaine force dans une direction déterminée avec une ou plusieurs parties corporelles¹¹. Deux difficultés surgissent en ce point. Tout d'abord, rien ne semble pouvoir distinguer la volonté d'exercer une certaine force avec le bras vers la droite, de la volonté d'exercer la même force avec le même membre vers la gauche. En effet, si les deux tentatives sont instantanées, comment peuvent-elles engendrer un mouvement respectivement vers la gauche et vers la droite? Une tentative, dans cette perspective, comporte au mieux une disposition à exercer un mouvement *étendu dans le temps*. Mais quelle serait l'extension temporelle d'un tel mouvement? Rappelons que le mouvement le plus simple est normalement contrôlé par la perception, qui peut influencer à tout moment le contenu de la tentative. Il faut en conclure, ou bien qu'il y a des mouvements simples qui ne sont pas contrôlés par la perception, et dont la durée temporelle est arbitraire, ou bien que *quelque* tentative dure aussi longtemps que le mouvement qui l'accompagne. Or si un acte de ce type existe, il ne peut pas être (simplement) l'antécédent causal du mouvement. La seconde difficulté concerne l'idée d'un atome de volonté qui peut être actualisé ou réalisé, chez un agent, indépendamment des autres atomes. Dans la conception atomiste, l'existence d'autres atomes dans une chaîne volitive est purement contingente. C'est pourquoi un atome de volonté est doué d'un contenu autonome, logiquement indépendant de la capacité générale de déplacer sensiblement le bras dans une certaine direction (par exemple). Mais il est difficile de donner un sens à la notion d'une série de capacités atomiques et irréductibles entre elles.

Au vu des observations qui précèdent, la conception progressiste semble être logée à meilleure enseigne. Dans cette perspective, une tentative est dépeinte comme la manifestation d'une *capacité* d'un genre déterminé, par exemple celle de diriger son bras dans une certaine direction. La tentative

¹¹ Je suis ici la suggestion de C. GINET, *On Action*, Cambridge, CUP, 1990, p. 33, qui ne souscrit *pas* à la conception atomiste. Il écrit en effet: «La volition est une activité mentale *fluide* dont le contenu est continuellement en train de changer» (p. 32; les italiques sont les miennes).

est un processus nécessairement étendu dans le temps, et dont la progression est normalement contrôlée par la perception.

Le défenseur de la conception progressiste, en soulignant l'importance de la notion de contrôle, reconnaît néanmoins qu'un agent paralysé qui n'a temporairement aucune impression kinesthésique peut essayer, par exemple, de lever le bras. L'idée essentielle est plutôt que l'action qui n'est pas fondée sur la perception est défectueuse, tronquée ou anormale par rapport à celle qui l'est. Il est difficile d'imaginer un agent qui, dès la naissance, n'aurait pas la possibilité de contrôler ses actions par la perception. Dans cette situation, une tentative serait, en quelque sorte, un coup d'épée dans l'eau: le champ possible de sa volonté, c'est-à-dire l'ensemble des contenus volitifs qu'il serait capable d'actualiser, ne pourrait pas se développer sans la constitution d'un schéma corporel, qui dépend précisément, comme la psychologie expérimentale nous l'apprend aujourd'hui, de la possibilité de contrôler ses actions par la perception.

De plus, la tentative, en tant qu'elle est fondée sur un réseau sensori-moteur complexe, dépend de l'existence de *quelque* changement extérieur distinct des constituants «subjectifs» du réseau — à savoir, en l'occurrence, des tentatives et des expériences sensorielles. La seule façon de nier ce point — qui s'applique à toutes les tentatives, même les moins réussies — est d'invoquer la soi-disant possibilité que nos tentatives modifient *directement* l'expérience perceptive, sans intermédiaire causal. Or cette possibilité suppose un phénoménisme difficilement acceptable aujourd'hui. Dans une perspective réaliste (au sens large), donc, il faut reconnaître que la conception progressiste de l'action n'est pas «internaliste»¹².

Je passe maintenant à une discussion plus précise de la notion de dépendance existentielle, en rapport avec un type d'argument influent avancé en faveur de la perspective internaliste de l'action. J'aimerais souligner en terminant cette section que la conception progressiste de l'action est conciliable avec la *lettre* de la proposition selon laquelle, en un certain sens, l'action *cause* le mouvement corporel. Seulement, cette proposition est ambiguë, et donc trompeuse: dans la perspective progressiste, les relations causales entre la tentative et le mouvement corporel *varient continuel-*

¹² DAVIDSON (in «Agency», *loc. cit.*, p. 51), envisage la possibilité que dans l'action de lacer ses chaussures, le mouvement des doigts est inséparable du mouvement des lacets. Il affirme que cette possibilité ne remet pas en question sa thèse selon laquelle les actions primitives sont des mouvements corporels (dans le sens transitif du terme «mouvement»; cf. n. 3). Les mêmes remarques pourraient s'appliquer à la thèse selon laquelle les actions sont des événements internes. Mais le vrai problème, que Davidson ne discute pas, concerne le statut ontologique de la dépendance entre l'action de lacer ses chaussures et l'existence des lacets (et du corps): cette action aurait-elle pu avoir lieu sans lacets (et sans corps)? Dans la section suivante, j'essaie de donner un sens plus exact à ce genre de question.

lement, dans la mesure où les deux éléments font partie d'un réseau sensori-moteur complexe¹³.

3. *L'essence de l'action*

D'après la conception internaliste de l'action, la relation entre l'action et le mouvement est causale, et donc contingente. L'action a une certaine pureté ontologique, dans le sens suivant: elle ne dépend pas de l'existence de mouvements corporels, ou d'aucun autre événement extra-corporel. Dans cette section, je souhaite examiner de façon critique un type d'argument communément avancé en faveur de cette conception. Mon but est de montrer que ce type d'argument, loin de confirmer l'approche internaliste, est en fait conciliable avec la Thèse de la Dépendance. Ma discussion fera appel à la conception de l'action, esquissée dans la section précédente, comme un processus étendu dans le temps et fondé sur la perception.

Un argument modal a été avancé pour démontrer que le mouvement corporel n'est pas *essentiel* à l'action, et donc à la tentative. La stratégie consiste à présenter une description vraie de l'action qui ne mentionne aucune condition *indépendante* de l'activité de l'agent en cette occasion. D'après A. D. Smith, qui propose un argument de ce genre, une condition est indépendante si et seulement si «la non-réalisation de cette condition n'implique pas que l'agent ne soit pas actif en cette occasion»¹⁴. Par exemple, l'action d'allumer la lumière en tournant le commutateur mentionne, sous cette description, une condition qui est indépendante de l'activité de l'agent dans le sens requis. Intuitivement, si le circuit électrique avait été endommagé, l'ampoule n'aurait pas fonctionné et la lumière ne se serait pas allumée, mais l'agent aurait quand même été actif: il aurait au moins tourné le commutateur. Ce que cela démontre, d'après Smith, c'est que le fonctionnement de l'ampoule n'est pas une condition *essentielle* de l'action effectuée par l'agent, mais constitue plutôt l'un des facteurs contingents qui entourent l'action.

De toute évidence, le même argument s'applique au mouvement corporel. L'action de lever le bras implique, sous cette description, un mouvement corporel déterminé. La question se pose de savoir si ce mouvement corporel est une condition indépendante de l'activité de l'agent, au sens de Smith. Il semble bien que ce soit le cas. En effet, si le mouvement corporel n'avait pas eu lieu, le sujet aurait quand même *essayé* de faire

¹³ On trouve dans le livre de A. MORTON, *Frames of Mind*, Oxford, Clarendon Press, 1980, d'autres arguments en faveur de la conception de l'action comme un processus contrôlé par la perception.

¹⁴ *Art. cit.*, p. 405.

quelque chose; dans un certain sens, il n'aurait pas été tout à fait inactif, et on aurait pu, par exemple, le tenir responsable de son effort. L'essence de l'action, en conclut Smith, est la tentative, et le mouvement corporel n'en est qu'une condition contingente.

L'argument modal justifie-t-il la conception internaliste de l'action? Il faut noter avant tout que cette conception, si elle était indépendamment motivée, pourrait confirmer la conclusion de l'argument modal. En effet, si le mouvement corporel était causé par l'action, comme dans la perspective internaliste, il n'en serait qu'un effet accidentel: la même action, numériquement déterminée, aurait pu se produire sans ses conséquences corporelles.

En fait, l'argument utilise une notion ambiguë de «condition indépendante», et la réponse à notre question dépend de l'interprétation exacte que l'on en donne. Le mouvement corporel qui accompagne une action réussie est considéré par Smith comme une condition indépendante. Mais cela signifie-t-il (i) que *ce* mouvement corporel en particulier n'est pas essentiel à l'action, ou (ii) que le mouvement corporel *en général* ne lui est pas essentiel?

La première interprétation est compatible avec la Thèse de la Dépendance. En effet, d'après cette thèse, il n'y a aucun monde possible dans lequel une action n'est pas accompagnée par quelque manifestation extérieure. Mais la thèse n'implique pas qu'une manifestation plutôt qu'une autre soit essentielle à l'action: la notion de dépendance existentielle est plus faible que celle de partie essentielle.

Si la première interprétation de l'argument modal est peu controversée, la seconde pose des problèmes délicats. On nous invite à considérer un monde possible dans lequel un événement qui est *en fait* une action n'est accompagné d'aucune manifestation extérieure. Supposons que cette action soit celle d'un agent qui essaie de lever le bras, et qui y réussit. On imagine donc un monde possible *w* dans lequel le même agent essaie de faire le même mouvement, mais sans y parvenir. La version la plus dramatique de cet argument explique cet échec par le fait que dans *w*, l'agent est un cerveau dans une cuve, et ne possède donc pas de corps (dans un certain sens, au moins). Pour que l'argument soit le plus convaincant possible, il faut imaginer que du point de vue de l'agent, les mêmes événements se sont déroulés *en apparence* de la même façon dans les deux situations¹⁵.

La première question qui se pose est celle de savoir si l'agent a vraiment été actif dans le monde possible *w*. On peut concevoir une ligne argumentative qui admettrait une réponse négative à cette question. L'argument

¹⁵ On trouve un argument similaire dans l'article de B. O'SHAUGHNESSY, «Trying (as the Mental 'Pineal Gland')», *The Journal of Philosophy*, LXX, 1973, pp. 373-375, et dans HORNSBY, *op. cit.*, pp. 42-45.

envisagé s'apparente à l'Argument de l'Illusion dans la philosophie de la perception, censé démontrer que l'existence d'un objet de perception est une condition contingente de l'expérience perceptive; la même expérience aurait pu avoir lieu en l'absence de son objet. Certains auteurs ont affirmé que les conséquences épistémologiques de cet argument sont désastreuses, et ont réagi de façon radicale en proposant une conception «disjonctive» de l'expérience¹⁶. D'après cette conception, une expérience perceptive est *ou bien* véritablement perceptive, *ou bien* seulement illusoire. Sans nous prononcer ni sur la légitimité ni sur la validité de la conception disjonctive de l'expérience, il est intéressant d'imaginer une suggestion similaire dans le cas de l'action. D'après une conception «disjonctive» de la tentative, une tentative (au sens large) serait *ou bien* une véritable action, réalisée selon ses conditions de satisfaction, *ou bien* une simple tentative (au sens étroit), c'est-à-dire un essai intrinsèquement *manqué*. Dans ce cas, la tentative de l'agent dans le monde possible *w* ne peut pas être identique à l'action qu'il effectue dans le monde actuel, bien que les deux situations soient similaires d'un point de vue subjectif.

Une motivation possible en faveur de la conception disjonctive pourrait se fonder sur la donnée déjà mentionnée selon laquelle les actions qu'un agent peut essayer de faire sont celles qu'il est *capable* de faire. Or dans le monde possible *w*, il ne semble pas, à première vue, que le sujet soit capable de lever le bras, dans la mesure où il n'en a pas.

Toutefois, il me semble voir une asymétrie, en ce point, entre l'action et la perception. Dans le monde possible *w*, la situation de l'agent est phénoménologiquement similaire à celle du monde actuel parce que les impressions kinesthésiques et le phénomène de la rétroaction sont entièrement simulés. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, ce genre de simulation est tributaire d'un réseau sensori-moteur complexe, constitué partiellement par des événements extérieurs (hors de la cuve), comme dans le cas d'une action normale et réussie. Or l'existence même de ce réseau suppose que l'agent produit *volontairement* (mais pas forcément intentionnellement, cf. plus bas) quelque changement extérieur. C'est là, peut-être, une différence cruciale avec la perception: une expérience perceptive se distingue d'une simple illusion (au moins) par le fait que ses «conditions de satisfaction» sont réalisées. Dans le cas de l'action, en revanche, la réalisation des «conditions de satisfaction» d'un processus volitif n'est pas une condition nécessaire de son caractère «agentif». Naturellement, l'action de l'agent envisagé dans le monde possible *w* n'est pas intentionnelle sous la description «essayer de lever le bras», ni peut-être sous aucune description,

¹⁶ Cf. J. M. HINTON, *Experiences*, Oxford, OUP, 1973, et J. McDOWELL, «Criteria, Defeasibility, and Knowledge», in *Proceedings of the British Academy*, 1982.

mais cela n'implique pas qu'elle soit involontaire: elle possède, du point de vue de l'agent, un contour subjectif défini et un contenu déterminé¹⁷.

La motivation en faveur de la conception disjonctive de la tentative, décrite un peu plus haut, peut être neutralisée en invoquant une interprétation *contrefactuelle* des capacités attribuables au cerveau dans la cuve. Dans le monde possible *w*, l'agent n'a pas la capacité de lever le bras, mais s'il était incarné, il pourrait le faire. Cette capacité de second ordre n'est-elle pas suffisante pour décrire les efforts de l'agent comme des tentatives de lever le bras, même si celles-ci sont en fait toutes avortées sans qu'il le sache?¹⁸

En résumé, suivant la seconde interprétation de l'argument modal, l'agent envisagé dans le monde possible *w* est actif même si aucun mouvement corporel n'a été effectué. Par conséquent, le mouvement corporel n'est pas *essentiel* à l'action. Si l'action relève d'une catégorie ontologique *per se*, un corollaire de l'argument est qu'une tentative, même avortée, doit être comptée comme une action¹⁹. Nous avons là une des raisons pour lesquelles je m'en suis tenu à la Thèse de la Dépendance, une proposition plus faible que la thèse selon laquelle l'action entraîne essentiellement un changement *corporel*²⁰.

Quoi qu'il en soit, cette version de l'argument modal ne peut pas être utilisée pour confirmer la perspective internaliste. En effet, même si aucun changement extérieur en particulier n'est essentiel à l'action, il est essentiel que l'action produise quelque changement extérieur. Même dans un cas de simulation parfaite, l'action reste dépendante de l'existence d'événements

¹⁷ Sur ce point, je m'oppose bien entendu à Davidson, qui définit une action comme un événement «intentionnel sous quelque description». Comme on l'a fait remarquer, cette définition n'englobe pas les actions «sub-intentionnelles», dont l'existence est défendue de façon convaincante par B. O'SHAUGHNESSY (cf. *The Will*, vol. 2, ch. 10, Cambridge, CUP, 1980). Mais mon scepticisme à l'égard de la définition de Davidson est plus général. Notez que les motivations *épistémologiques* importantes en faveur d'une conception «disjonctive» de l'expérience perceptive sont absentes dans le cas de la volition. Cela explique un aspect de l'asymétrie entre l'action et la perception: si la notion d'«illusion sensorielle» (l'illusion de percevoir quelque chose) a un sens dans la théorie de la perception, la notion d'«illusion volitive» (l'illusion d'exercer sa volonté) en a beaucoup moins dans la théorie de l'action.

¹⁸ Sur la notion de capacité de second ordre, cf. A. KENNY, *The Metaphysics of Mind*, Oxford, Clarendon Press, 1989, ch. 5.

¹⁹ Contrairement à ce que préconise HORNSBY, *op. cit.*, ch. 3. Il y a aussi le fait, déjà mentionné, que l'on peut tenir un sujet responsable d'avoir *essayé* de tuer quelqu'un, même si sa tentative n'a pas abouti.

²⁰ Mon approche est toutefois compatible avec la thèse défendue par S. SHOEMAKER («Embodiment and Behavior», in *Identity, Cause, and Mind*, Cambridge, CUP, 1984) d'après laquelle l'incarnation corporelle est *paradigmatique* de l'existence de tentatives.

physiques extérieurs. Dans le cas contraire, elle ne pourrait pas être le processus subjectif complexe qu'elle est en fait.

On voit donc que l'argument modal, sous toutes ses formes, est conciliable avec la Thèse de la Dépendance. Comme cette thèse est en contradiction avec la conception internaliste de l'action, il faut en conclure que l'argument modal ne saurait fournir de justification à cette conception.

Notre exploration ontologique de l'action est encore incomplète. En effet, j'ai présenté une conception de l'action comme un processus étendu dans le temps et normalement fondé sur la perception. Cette conception implique toutefois qu'à un certain niveau de description, l'action possède un contenu qui varie en fonction des circonstances perçues. Mais quels sont les rapports, dans ce cas, entre ce contenu et celui que nous spécifions, dans les termes du langage ordinaire, lorsque nous rapportons la tentative d'un agent? Nous verrons qu'en fait, l'action manifeste une *structure* fondamentale, que je vais introduire par référence à une distinction cruciale de John Searle.

4. Une distinction de John Searle

La distinction en question est celle entre l'*intention préalable* et l'*intention en action*²¹. Les intentions préalables sont formées, comme leur nom l'indique, avant l'action. Les intentions en action, en revanche, jouent deux rôles distincts: elles sont à la fois *parties* de l'action et *causes* du mouvement corporel proprement dit. En un mot, une intention préalable, lorsqu'il y en a une, cause l'action, qui a deux composantes causalement liées entre elles: d'une part l'intention en action, et d'autre part le mouvement corporel. L'intention préalable et l'intention en action ont un «contenu Intentionnel»²² qui détermine, d'après Searle, leurs conditions de satisfaction. Les propriétés causales de ces intentions sont reflétées, de façon sui-référentielle, dans leurs conditions de satisfaction: celles d'une intention préalable est que l'agent accomplisse une certaine action causée par *cette* intention; celles d'une intention en action est qu'il y ait certains mouvements corporels causés par *cette* intention. Enfin, une intention en action constitue une *expérience d'agir* déterminée.

Bien que la théorie de Searle ne soit pas internaliste, puisque d'après lui, toute action réussie comporte un aspect extérieur (corporel), on peut y déceler, au moins à première vue, un problème similaire à celui que nous

²¹ Cf. J. R. SEARLE, *Intentionality*, Cambridge, CUP, 1983; tr.fr. par C. Pichevin, *L'intentionnalité*, Paris, Minuit, 1985, ch. 3. Je suis la pagination de la traduction française.

²² La majuscule est de Searle.

avons déjà rencontré à propos de la conception internaliste. En effet, si l'intention en action cause le mouvement corporel, il est naturel de conclure qu'elle *précède* celui-ci. Mais l'intention en action est identique à une expérience d'agir. Or de toute évidence, l'expérience d'agir dure aussi longtemps que le mouvement corporel lui-même. On doit donc rejeter l'interprétation naturelle de l'hypothèse de départ, d'après laquelle l'intention en action cause le mouvement corporel. Mais laissons de côté ce point, pour relever une ambiguïté importante dans la distinction que fait Searle entre deux types d'intention.

Il me semble que la distinction entre intention préalable et intention en action recoupe deux contrastes très différents l'un de l'autre. D'un côté, la distinction marque deux propriétés temporelles différentes de l'intention: il faut «distinguer entre les intentions qui sont formées préalablement aux actions et celles qui ne le sont pas» (*op. cit.*, p. 107). Cette différence s'impose dans la mesure où l'observation phénoménologique la plus élémentaire révèle qu'il y a des actions spontanées, qui sont intentionnelles mais qui ne découlent pas d'une intention préalable. De l'autre côté, Searle mentionne une autre différence entre l'intention préalable et l'intention en action:

«L'intention en action sera beaucoup plus déterminée que l'intention préalable; elle inclura non seulement le fait de lever le bras, mais de le lever d'une certaine manière, à une certaine vitesse, etc.» (*op. cit.*, p. 118)

Quelle que soit l'interprétation exacte de ce dernier contraste, Searle semble l'utiliser pour rendre compte du rapport entre une action et les procédures subsidiaires dont elle se compose éventuellement:

«C'est dans le cas des actions complexes que l'indétermination relative des intentions préalables est la plus évidente. Dans l'exemple [...] de l'exécution de mon intention d'aller en voiture à mon bureau il y a un grand nombre d'actions accessoires qui ne seront pas représentées dans l'intention préalable mais présentées dans les intentions en action: c'est de façon intentionnelle que je mets le moteur en marche, change les vitesses, double les véhicules lents, marque l'arrêt aux feux rouges, déboîte pour éviter les cyclistes, change de file et ainsi de suite pour des dizaines d'actions subsidiaires qui sont accomplies intentionnellement, mais que mon intention préalable n'a pas eu à se représenter.» (p. 118, n. 10)

Searle applique aussi la distinction entre intention préalable et intention en action à des cas plus simples: par exemple, à l'intention préalable de se brosser les dents correspondent plusieurs intentions en actions qui causent chacun des mouvements du bras nécessaires à cette opération quotidienne. La différence entre les conditions de satisfaction des deux types d'intention est pertinente pour rendre compte de ces exemples: c'est parce que l'intention en action contrôle le mouvement corporel *et non l'action* qu'un agent peut se brosser les dents sans former l'intention de *faire* tel mouvement du bras.

La première raison pour laquelle la distinction de Searle entre deux types d'intention recoupe deux contrastes indépendants est donnée par O'Shaughnessy:²³ il est peu probable que ce que Searle appelle une intention préalable, c'est-à-dire, au moins une intention dont le contenu mentionne une *action* de la part de l'agent, soit véritablement *préalable* à l'action; comme le fait observer O'Shaughnessy (*art. cit.*, p.274), ce genre d'intention ne prend pas fin lorsque l'action commence mais, dans un certain sens, l'*organise* et la *guide* jusqu'à son terme. Par exemple, je peux changer d'avis, et ainsi modifier mon intention originale, même si j'ai *commencé* à agir selon cette intention²⁴.

A partir de cette constatation, O'Shaughnessy tente de démontrer que la notion d'intention en action est un rouage de la théorie searlienne qui tourne à vide. Si l'intention préalable contrôle véritablement l'action dans toute sa durée, à quoi servirait une *seconde* intention temporellement co-extensive à la première? O'Shaughnessy «ne trouve rien qui se conforme aux spécifications qui définissent une intention en action» (*art. cit.*, p. 273).

Il reste toutefois le second contraste qui vient d'être mentionné. Il y a en effet une distinction entre une action intentionnelle considérée jusqu'à son terme (par exemple, l'action de se brosser les dents) et les mouvements dont se *compose* l'action (par exemple, les mouvements particuliers qui correspondent, dans un contexte particulier, à l'action de se brosser les dents). Une action relationnelle ordinaire, telle que celle de saisir une tasse de café qui se trouve devant soi, est guidée non seulement par le contenu de la tentative proprement dite (décrite par la phrase «S essaie de saisir cette tasse de café»), mais aussi par celui d'une intention plus primitive, qui se fonde sur les informations perceptives et proprioceptives que l'agent reçoit respectivement de la tasse et de son corps en mouvement, au fur et à mesure du développement de l'action. Searle a certainement raison, donc, de faire intervenir deux niveaux d'intention différents.

Je suggère d'introduire les termes d'*intention dynamique* pour le type d'intention qui contrôle l'action jusqu'à son terme. Le terme searlien d'«intention préalable» est malheureux pour les raisons mentionnées par O'Shaughnessy. Le contenu d'une intention dynamique est celui que nous décrivons ordinairement lorsque nous rapportons une tentative. Enfin, le terme d'*intention volitive* sera utilisé pour désigner ce que Searle appelle l'intention en action, mais seulement en relation avec le second contraste mentionné. La distinction entre intention dynamique et intention volitive correspond à deux dimensions irréductibles de toute action. En un sens, une

²³ Cf. son article «Searle's Theory of Action», in E. LEPORE et R. VAN GULICK (éds.), *John Searle and His Critics*, Oxford, Blackwell, 1991.

²⁴ Comme Searle le reconnaît dans sa réponse à O'Shaughnessy (dans le même volume).

intention volitive sans intention dynamique est aveugle, et une intention dynamique sans intention volitive est sans force. Dans les deux sections suivantes, je me propose de dégager les traits pertinents de ces deux types d'intentions, ainsi que les relations qui les unissent.

5. *La structure de l'action (I): l'intention volitive*

Le contenu de l'intention volitive possède des propriétés remarquables qui l'opposent au contenu de l'intention dynamique. Ce sont ces propriétés que nous allons examiner dans cette section.

1. Il est probable que le contenu d'une intention volitive à *un moment donné* ne concerne pas le mouvement proprement dit, conçu comme un processus étendu dans le temps, mais seulement la direction, la force, et la partie corporelle impliquée dans l'action au moment *présent*. Ce point, correctement interprété, ne contredit pas la conception progressiste de l'action; en effet, le point est conciliable avec l'idée selon laquelle le contenu d'une intention volitive à un moment donné dépend essentiellement du contenu de la même intention à d'autres moments. L'idée principale, bien décrite par Ginet, est que l'intention volitive (appelée «volition» par Ginet), à un moment donné, n'«anticipe» pas le cours du mouvement: «[Les intentions volitives] ne planifient pas du tout; elles *exécutent*»²⁵

2. De plus, le contenu d'une intention volitive hérite d'une propriété particulière que possède aussi le contenu de l'expérience perceptive en général, à savoir celle d'être *non descriptif*, et plus particulièrement *iconique*. Or une représentation iconique est une représentation *analogique*, dans le sens de C. Peacocke²⁶. Par définition, une représentation analogique ne peut pas être spécifiée de façon exhaustive au moyen d'une combinaison de *concepts*; son contenu est pré- ou non conceptuel: nous n'avons pas besoin de concepts qui s'appliqueraient à chaque direction, par exemple, dans laquelle nous sommes capables d'exercer une force avec notre corps. En cela, la notion d'intention volitive s'oppose à celle, searlienne, d'intention en action: la notion de conditions de satisfaction, associée par Searle aux intentions en action, est celle d'une *proposition*, c'est-à-dire d'une combinaison articulée de concepts. Les distinctions entre différentes «déterminations de l'intention», selon l'expression de Searle, ne définissent pas

²⁵ Cf. C. GINET, *op. cit.*, p. 33.

²⁶ Cf. «Analogue Content», in *Proceedings of the Aristotelian Society*, 1986. Le caractère iconique du contenu de l'intention volitive dérive bien entendu de la dimension iconique du schéma corporel. Ce point reste valable même pour un agent momentanément privé de sensations kinesthésiques; une représentation implicite du corps, *via* le schéma corporel, accompagne toute action.

un continuum; au contraire, il y a une distinction *absolue* entre les intentions dont le contenu est conceptuel (les intentions dynamiques) et celles dont le contenu ne l'est pas (les intentions volitives).

3. Enfin, le contenu d'une intention volitive manifeste une certaine *généralité*, mais seulement dans le sens suivant: s'il devait être spécifié (de façon forcément incomplète, d'après le point précédent) au moyen d'une proposition, alors la proposition la plus appropriée serait une proposition existentielle. Ce point est argumenté de façon indépendante par McGinn (*op. cit.*, p. 92), mais il n'est pas nécessaire de suivre sa formulation spécifique — ce qui reviendrait à affirmer que le contenu d'une intention volitive *est* général — surtout si cette formulation invite l'interprétation selon laquelle l'intention volitive ne porte pas intrinsèquement sur des entités *particulières*. D'après la Thèse de la Dépendance, une intention volitive, en tant que composante essentielle de l'action, est toujours dépendante de l'existence d'une condition extérieure particulière, bien qu'aucune condition en particulier ne lui soit essentielle. Mais d'après le point 3, ce trait de l'intention volitive n'a pas à être représenté dans son *contenu*. Un agent qui accomplit une action corporelle déterminée aurait réalisé la même intention volitive (au sens numérique) si son bras naturel avait été remplacé par un membre artificiel. L'intention volitive fournit un bon exemple d'état intentionnel dont le *mode* est tel qu'il dépend de l'existence de la réalité extérieure, mais dont le *contenu* n'est pas *de re*. Un état intentionnel doué d'un contenu *de re* serait *ipso facto* dépendant de l'existence de la *res* en question, mais la converse n'est pas vraie.

Il faut noter que la notion d'intention volitive, telle qu'elle vient d'être décrite, diffère sensiblement de notions analogues introduites dans d'autres travaux. Elle est absente de la théorie de Hornsby, qui ne fait référence qu'à la tentative — l'intention dynamique. Ginet est conscient de cette lacune, et introduit une notion d'acte volitif proche de celle d'intention volitive, si ce n'est que selon lui, l'acte volitif est une partie *initiale* de l'action, alors que j'ai essayé de montrer que l'intention volitive est temporellement co-extensive à l'action. Chez O'Shaughnessy, la situation est plus complexe. Comme Hornsby, il introduit une notion de tentative, mais selon lui, une tentative réussie «englobe» le mouvement corporel²⁷. Seulement, comme Moya le fait observer²⁸, O'Shaughnessy restreint arbitrairement le contenu de la tentative au mouvement corporel, de sorte que ce qu'il appelle «tentative» joue indistinctement et alternativement le rôle de l'intention dynamique et celui de l'intention volitive. Enfin, il est instructif de comparer la notion d'intention volitive à celle, searlienne, d'intention en action, notamment sous le rapport de la «sui-référentialité». D'après Searle,

²⁷ Cf. O'SHAUGHNESSY, *op. cit.*, ch. 13-15.

²⁸ *The Philosophy of Action*, Cambridge, Polity Press, 1990, p.34.

l'intention en action est «sui-référentielle» en vertu de son contenu; dans notre perspective, au contraire, c'est l'*action* elle-même, et non son contenu, qui est en quelque sorte sui-référentielle: en tant que processus contrôlé par la perception, elle est sensible à sa *propre* évolution par rapport aux conditions extérieures de son déroulement. Sans entrer dans les détails, il devient ainsi possible d'envisager une résolution du problème des «chaînes causales déviantes» qui n'entraîne pas une complication artificielle du contenu d'une intention²⁹.

Si l'intention volitive était la seule notion pertinente pour identifier l'action, nous ne pourrions reconnaître la possibilité d'actions intrinsèquement *relationnelles*, c'est-à-dire des actions intentionnellement dirigées vers un objet numériquement déterminé. Considérez l'action d'acheter *cette* œuvre d'art à l'exclusion de toute autre. A supposer que l'action ne soit qu'une intention volitive, peut-être soumise à des conditions spéciales, vous et moi *réussirons* la même action, au sens spécifique, si nous faisons les mêmes mouvements corporels; peu importe que les objets respectifs sur lesquels portent nos actions soient numériquement différents. Bien entendu, le défenseur de cette supposition pourrait invoquer la possibilité de *redécrire*, à la manière de Davidson, une intention volitive particulière comme une action relationnelle, en considérant les objets sur lesquels elle porte en fait. Mais nous aurions là une thèse *ontologique* peu vraisemblable: il est évident que nous tentons parfois d'effectuer des actions dont les conditions de satisfaction sont *de re*, c'est-à-dire, mentionnent un objet en particulier plutôt que tout autre. C'est ici qu'intervient l'intention dynamique qui, pour ainsi dire, imprime une *forme temporelle* et une *direction téléologique* particulières à l'intention volitive.

6. La structure de l'action (II): l'intention dynamique

La notion d'intention dynamique s'apparente à celle de pensée dynamique proposée par G. Evans³⁰. Evans introduit cette notion pour interpréter la remarque de Frege selon laquelle une seule et même pensée peut être exprimée, à des moments différents, au moyen de phrases différentes,

²⁹ Suivant un exemple de Searle, inspiré de Davidson, un alpiniste forme l'intention de lâcher la corde avec laquelle il retient son camarade, et cette intention le trouble au point qu'il lâche véritablement prise — involontairement. Il est remarquable que dans cet exemple de chaîne causale déviante, comme dans beaucoup d'autres, le sujet n'a pas le *contrôle* de ses mouvements corporels. Or les notions de contrôle et d'action volontaire sont étroitement liées, comme nous l'avons vu. (Sur ce point, je suis redevable à Pascal Engel.)

³⁰ Cf. «Understanding Demonstratives», repris dans ses *Collected Papers*, Oxford, Clarendon Press, 1985.

qui comportent des termes indexicaux corrélatifs. L'exemple de Frege lui-même, dans «La pensée», met en jeu les termes corrélatifs «Aujourd'hui» et «Hier»: si un locuteur prononce lundi la phrase «Aujourd'hui, il fait beau», il lui est possible, dans certaines circonstances expliquées par Evans, d'exprimer la même pensée (dynamique) le jour suivant, mais cette fois au moyen de la phrase «Hier, il faisait beau».

La notion de pensée dynamique suppose une distinction générale entre la perspective *épistémique* et la perspective *phénoménologique* d'un sujet pensant. L'idée est que la perspective épistémique du sujet peut rester constante même si sa perspective phénoménologique varie. Le cas qui nous intéresse tout particulièrement est celui d'une pensée déictique fondée sur la perception d'un objet. Evans démontre de façon convaincante que si le sujet «garde la trace» de l'objet perçu à mesure qu'il se déplace (et/ou que le sujet lui-même change de position), sa perspective phénoménologique — partiellement déterminée par son expérience perceptive — varie continuellement, alors qu'il garde la même perspective épistémique sur l'objet: l'intuition veut qu'aucune *évidence* nouvelle ne soit requise pour qu'il conserve en pensée le même mode de présentation déictique de l'objet.

Une notion similaire d'intention dynamique a une application pertinente, me semble-t-il, pour la théorie de l'action. L'intuition de Searle était que dans un cas particulier d'action, l'agent n'a pas besoin de former l'intention de *faire* chaque mouvement subsidiaire; des intentions d'un type différent se chargeaient, pour ainsi dire, de l'exécution de ces mouvements.

L'intention dynamique et l'intention volitive définissent ainsi deux perspectives intentionnelles distinctes. Au niveau inférieur, une intention volitive comporte une présentation, sous un mode analogique, de la direction du mouvement, de la force exercée et des parties du corps impliquées. Cette présentation s'ajuste, à chaque moment, à la situation de l'environnement telle qu'elle est perçue par l'agent. Un mouvement dans une autre direction ne compterait pas, à ce niveau, comme la réalisation de *cette* intention, définie comme un processus fondamentalement dépendant des circonstances présentes. Au niveau supérieur, une intention dynamique comporte une représentation d'une action sous un mode propositionnel. Le contenu d'une intention dynamique ne précise pas quels types de mouvements compteraient comme la réalisation de cette intention. En fait, un nombre indéfini de mouvements pourraient servir à la réalisation de la même intention dynamique.

L'intention volitive est relativement autonome par rapport à l'intention dynamique. Par exemple, si un obstacle se présente pendant la période qui sépare la formation de l'intention dynamique de sa réalisation finale, ou si l'agent (ou l'objet) change de position, durant cette période, par rapport à l'objet (ou à l'agent), l'agent ne doit pas nécessairement former une *nouvelle* intention dynamique (une intention de faire *autre chose*), mais un

certain ajustement est possible au niveau pré- ou non-conceptuel de l'intention volitive³¹. Ces dernières possibilités mettent en évidence la structure fondamentale de l'action: les intentions d'un agent au niveau dynamique peuvent rester constantes, alors que ses intentions au niveau volitif varient pour s'adapter aux premières.

Cette structure est manifeste déjà dans les actions les plus simples. Prenez le cas d'une action relationnelle, par exemple celle de saisir un objet numériquement déterminé. L'intention dynamique qui engendre une telle action est douée d'un contenu indexical, et détermine ainsi des conditions de vérité singulières, ou *de re*³². Comme nous l'avons vu, en revanche, le contenu d'un acte de volition manifeste une certaine généralité, en ce sens que sa réussite n'est pas sensible à la distinction entre une action qui porterait sur un objet numériquement déterminé et une action spécifiquement différente, mais similaire, qui porterait sur un autre objet. Bien que l'intention volitive soit dépendante de l'existence de quelque condition extérieure, son contenu n'est pas *de re*. Seul le contenu conceptuel de l'intention dynamique explique, dans ce cas, la spécificité *de re* de l'action.

De plus, il y a un sens dans lequel l'intention dynamique imprime une forme temporelle et une direction téléologique particulières à l'intention volitive. La raison en est que le contenu de l'intention dynamique peut comporter, contrairement à celui de l'intention volitive, une représentation du *but* de l'action³³. Il ne s'ensuit pas, toutefois, que l'unité d'une intention volitive soit garantie seulement par une intention dynamique douée d'un contenu conceptuel. Il y a des comportements «gestaltiques» autonomes qui ne sont pas engendrés par la représentation d'un but; c'est le cas, par exemple, du comportement habituel, ou des mouvements subsidiaires nécessaires pour effectuer une action complexe. L'action est normalement déjà articulée au niveau préconceptuel, c'est-à-dire, en deçà de l'intention dynamique³⁴.

³¹ Ce phénomène est décrit par J. CAMPBELL; cf. son article «Possession of Concepts», in *Proceedings of the Aristotelian Society*, 1985, p. 153.

³² Je ne m'attarde pas sur la dimension indexicale de toute intention douée d'un contenu conceptuel, l'affaire étant, je pense, suffisamment connue; cf. J. PERRY, «The Problem of the Essential Indexical», in *Noûs*, 13, 1979, et l'idée que C. PEACOCKE appelle la Thèse de l'Indispensabilité dans «Demonstrative Thought and Psychological Explanation», in *Synthese*, 49, 1981.

³³ Pour cette raison au moins, l'intention dynamique peut être évaluée comme étant correcte ou incorrecte; en d'autres termes, elle est soumise à des *normes*. Elle forme aussi la conclusion d'un raisonnement pratique (possible ou réel).

³⁴ J. WAKEFIELD et H. DREYFUS citent, dans «Intentionality and the Phenomenology of Action» (in E. LEPORE et R. VAN GULICK (éds.), *op. cit.*), plusieurs exemples de comportements de ce genre. Mais de la prémisse correcte selon laquelle ces comportements ne sont pas engendrés par la représentation d'un but, ces auteurs semblent tirer la conclusion erronée qu'ils ne sont engendrés par aucune représentation.

La relation entre l'intention dynamique et l'intention volitive ne peut pas être (simplement) causale, et cela pour deux raisons. La première est que, comme nous l'avons vu, l'intention dynamique *accompagne* et *guide* l'action jusqu'à son terme, et ne la précède donc pas. La seconde raison est que l'intention dynamique dépend de l'existence d'une intention volitive, dans le sens suivant: le contenu d'une intention dynamique ne concerne que les actions qui font partie du répertoire comportemental de l'agent. A supposer qu'une intention *préalable* puisse être analysée, par exemple, en termes d'une *disposition* à agir au moment opportun³⁵, une intention dynamique est déjà liée de façon effective à l'action: elle est causalement dépendante d'une intention volitive génériquement déterminée, dont les espèces dépendent des circonstances particulières de l'action.

Le tableau suivant décrit les propriétés centrales de l'intention dynamique et de l'intention volitive dans le cas d'une action relationnelle ordinaire:

Fig. 1:

	MODE	CONTENU		
	Dép. Ex.	De re	concept.	repr. but
Int. dynamique	OUI	OUI	OUI	OUI
Int. volitive	OUI	NON	NON	NON

7. Conclusion

On objectera que ma définition de l'action est encore vague. Faut-il identifier l'action à l'intention dynamique, ou à l'état psychologique complexe constitué par une intention dynamique fondée sur une intention volitive? Ou encore, faut-il distinguer deux types d'action, identifiés respectivement par l'intention dynamique et l'intention volitive? Les mêmes questions valent pour l'événement que l'on décrit comme une tentative, au moyen du verbe «essayer». Un bref examen du langage ordinaire démontre que les verbes «essayer», «agir» et leurs dérivés (dont «tentative») décrivent certainement, dans leur usage courant, une intention dyna-

³⁵ Cf. sur ce point C. PEACOCKE, «Intention and Akrasia», in: B. VERMAZEN et M. B. HINTIKKA (éds.), *Essays on Davidson. Actions and Events*, Oxford, Clarendon Press, 1985.

mique fondée sur une intention volitive. Cette observation nous invite à réserver le terme d'*action* pour décrire ce qui est expliqué par une intention dynamique. Rien n'empêche subséquemment d'introduire le terme de *comportement* pour décrire le mouvement corporel expliqué par l'intention volitive. Les métaphores ne manquent pas pour décrire le rapport entre le comportement et l'action. On pourrait dire, par exemple, que le comportement constitue la «matière» de l'action, ou bien le «substrat pré-conceptuel» qui rend possible l'action. La métaphore que je préfère est empruntée à Dretske:³⁶ l'intention volitive explique une *facette* de l'action (le comportement), distincte de la facette (l'action) dont rend compte l'intention dynamique, un élément qui relève de l'espace logique des *raisons*. Ainsi, l'explication du fait que j'ai levé le bras mentionne une intention dynamique, alors que l'explication du fait que j'ai parcouru un chemin particulier dans l'espace, plutôt qu'un autre, fait référence à une intention volitive.

³⁶ Cf. DRETSKE, *op. cit.*, pp. 28-32.